



2023/0264(BUD)

22.9.2023

AVIS

de la commission des affaires constitutionnelles

à l'intention de la commission des budgets

sur le projet de budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2024 –
toutes sections
(2023/0264(BUD))

Rapporteur pour avis: Salvatore De Meo

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des affaires constitutionnelles invite la commission des budgets, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

A. considérant que 2024 sera l'année des élections au Parlement européen;

1. se félicite de l'augmentation proposée de 68 % des crédits d'engagement et de 147 % des crédits de paiement pour l'«Engagement et participation des citoyens à la vie démocratique de l'Union», par rapport au budget 2023, étant donné qu'il s'agit de financer des programmes et initiatives tels que le programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» (CERV) et l'initiative citoyenne européenne (ICE), qui contribuent à renforcer la participation citoyenne globale à la politique de l'Union et l'exercice des droits découlant de la citoyenneté de l'Union; demande une augmentation des fonds afin de permettre une plus grande participation des jeunes en ce qui concerne les valeurs et les politiques démocratiques de l'Union;
2. prend acte de l'augmentation du financement des «représentations de la Commission» de 0,9 % en crédits d'engagement et de 1,6 % en crédits de paiement et estime que cette augmentation est insuffisante, d'autant plus que 2024 est l'année des élections européennes; propose une augmentation de 20 % des crédits d'engagement et de paiement par rapport aux niveaux de 2023; estime que cette augmentation est nécessaire pour encourager les dialogues volontaristes sur les questions européennes avec les citoyens de l'ensemble de l'Union dans la perspective des élections au Parlement européen et pour développer des activités de communication afin de lutter contre la désinformation;
3. juge insuffisante l'augmentation de 0,9 % et de 1,7 % des crédits d'engagement et de paiement pour les «services de communication pour les citoyens» par rapport au budget 2023; propose une augmentation de 15 % des crédits d'engagement par rapport au budget 2023, compte tenu de l'intensification des activités de communication liées à la campagne d'information sur les élections européennes; souligne qu'il faut dégager des moyens financiers suffisants pour permettre et renforcer la participation des citoyens aux décisions courantes et stratégiques de l'Union, notamment en affectant des crédits à un guichet unique en ligne rassemblant tous les instruments de participation existants ainsi qu'à une agora citoyenne européenne; rappelle que les activités de communication devraient comporter des contenus disponibles dans toutes les langues de l'Union et qu'il faut envisager, pour s'adresser aux citoyens de l'Union qui vivent dans d'autres États membres que le leur, d'utiliser leurs langues maternelles; souligne qu'il y a lieu d'associer les collectivités locales, les petites ONG et autres acteurs concernés aux activités de communication;
4. souligne la nécessité d'augmenter les ressources de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne en vue de l'élargissement de ses missions, comme le prévoit le mandat récemment révisé fondé sur le règlement (UE) 2022/555 du Conseil du 5 avril 2022;
5. estime qu'il convient de consacrer des ressources suffisantes au renforcement de la

transparence et de l'intégrité de toutes les institutions et agences de l'Union, notamment en augmentant les crédits budgétaires du registre de transparence commun et en garantissant des ressources suffisantes pour la bonne mise en place et le bon fonctionnement de l'organisme interinstitutionnel chargé des questions d'éthique;

6. souligne avec force qu'il faut consacrer davantage d'investissements et de moyens à une meilleure compréhension, par les citoyens, de la démocratie de l'Union et à un rôle accru de leur part à cet égard, notamment par l'éducation et la participation des communautés locales, des écoles ou des universités, au vu en particulier des conclusions et résultats de la conférence sur l'avenir de l'Europe; demande de prévoir un financement adéquat d'une convention de révision des traités, qui assurera le suivi des conclusions de la conférence;
7. réclame une augmentation de 20 % des crédits affectés à la citoyenneté de l'Union, qui stagnent en dépit des demandes répétées d'interventions politiques et réglementaires et bien que de nouvelles hausses soient à prévoir, notamment avec l'arrivée de nouveaux États membres et la réforme des traités, ce à plus forte raison si les appels lancés en faveur de la création d'un statut de la citoyenneté de l'Union sont entendus; relève qu'il faut organiser une vaste consultation publique et recueillir l'avis des experts sur cette initiative en amont des élections européennes; estime que ce processus doit être dynamique, faire appel à l'éducation à la citoyenneté dans sa dimension européenne et s'accompagner d'un élargissement des droits attachés à la citoyenneté;
8. demande que des crédits soient spécialement consacrés au développement et au renforcement des projets de dialogue entre les institutions européennes et les institutions nationales et régionales, pour une meilleure participation nationale à l'échelon de l'Union;
9. demande instamment à la commission des budgets d'intégrer les augmentations susmentionnées dans sa proposition, car elles visent à produire des résultats concrets et à assurer une communication de qualité avec les citoyens.

INFORMATIONS SUR L'ADOPTION EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

Date de l'adoption	20.9.2023
Résultat du vote final	+: 21 -: 3 0: 0
Membres présents au moment du vote final	Włodzimierz Cimoszewicz, Ana Collado Jiménez, Gwendoline Delbos-Corfield, Salvatore De Meo, Daniel Freund, Charles Goerens, Sandro Gozi, Zdzisław Krasnodębski, Jaak Madison, Victor Negrescu, Max Orville, Paulo Rangel, Domènec Ruiz Devesa, Jacek Saryusz-Wolski, Helmut Scholz, Pedro Silva Pereira, Loránt Vincze, Rainer Wieland
Suppléants présents au moment du vote final	François Alfonsi, Vladimír Bilčík, Mercedes Bresso, Pascal Durand, Alin Mituța
Suppléants (art. 209, par. 7) présents au moment du vote final	Sara Skyttedal

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION COMPÉTENTE AU FOND

21	+
PPE	Vladimír Bilčík, Ana Collado Jiménez, Salvatore De Meo, Paulo Rangel, Sara Skyttedal, Loránt Vincze, Rainer Wieland
Renew	Charles Goerens, Sandro Gozi, Alin Mituța, Max Orville
S&D	Mercedes Bresso, Włodzimierz Cimoszewicz, Pascal Durand, Victor Negrescu, Domènec Ruiz Devesa, Pedro Silva Pereira
The Left	Helmut Scholz
Verts/ALE	François Alfonsi, Gwendoline Delbos-Corfield, Daniel Freund

3	-
ECR	Zdzisław Krasnodębski, Jacek Saryusz-Wolski
ID	Jaak Madison

0	0

Légende des signes utilisés:

+ : pour

- : contre

0 : abstention